

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Elections générales : quand "Alternance 2023" fait d'une pierre deux coups au CGE

RÉPONDANT à l'invitation du Centre gabonais des élections (CGE) relative à la validation des bulletins de vote, plusieurs candidats à l'élection présidentielle, tous membres de ladite plateforme, ont saisi l'occasion pour exprimer leur désapprobation quant au choix du bulletin unique tel qu'arrêté par le CGE. Lequel n'a pas manqué de défendre son choix.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

PLUSIEURS candidats à l'élection présidentielle prévue le 26 août prochain ont répondu à l'invitation, hier, du Centre gabonais des élections (CGE) demandant à tous les candidats ou leurs représentants respectifs de se rapprocher de ses services pour la validation de leurs bulletins de vote. C'est dans ce cadre que Paulette Missambo, Alexandre Barro Chambrier, Mike Jocktane, entre autres, tous membres de la plateforme "Alternance 2023" (PA 2023), ont effectué le déplacement de la cité de la Démocratie qui abrite le siège de l'institution présidée par Michel Stéphane Bonda.

Outre la validation des bulletins de vote, objet de leur visite, ces acteurs politiques de l'opposition ont saisi l'occasion pour exprimer leurs réserves quant au choix du bulletin unique tel qu'institué par le CGE, conformément à ses compétences légales en la matière. On sait que récemment, l'organe régulateur des élections politiques au Gabon a adopté le bulletin unique dans le cadre des prochains scrutins



Photo: DR

Une vue des candidats à la présidentielle à venir, lors de leur déplacement au siège du CGE.

présidentiel et législatif. D'une manière générale, celui-ci devra comporter la photo du candidat d'un parti politique à l'élection présidentielle, celle de son candidat à l'élection législative sur le siège concerné, le logo dudit parti, etc. Cette innovation ne concerne que les

formations politiques ayant à la fois un candidat à l'élection présidentielle et un candidat à l'élection législative. Les candidats indépendants ne sont donc pas concernés. Encore moins ceux aux élections législatives dont les partis politiques ne concourent pas pour l'élection

du président de la République. Toute chose qui, aux yeux de la plateforme "Alternance 2023", crée "une confusion supplémentaire car le suffrage est exprimé au profit d'un candidat et non au bénéfice du parti qui l'a investi". De même, estiment ses membres, cette innovation

"suppose deux élections ayant deux ressorts territoriaux différents : l'élection du président de la République à circonscription unique et nationale et les élections législatives à dimension locale". Selon eux, le bulletin unique proposé dans le memorandum de l'opposition ne concerne qu'un même type d'élection. Notamment l'élection présidentielle.

Dans son entendement, et fort de ses prérogatives légales, le CGE a justifié son choix. Il estime entre autres que pour faciliter le déroulement des opérations dans les bureaux de vote, l'élection présidentielle peut être couplée aux législatives.

Reste que, au regard du caractère inédit de cette modalité, il faudra multiplier des séances d'explications et de sensibilisation à l'endroit non seulement des scrutateurs, mais aussi et surtout des électeurs. Ce qui nécessite tout de même un peu de temps. Et d'aucuns de dire : "le plus tôt serait le mieux !"

Contrepoint

L'urgence de la sensibilisation

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

SI les nouvelles modalités de vote, à travers le bulletin unique pour la présidentielle et les législatives, ont l'objectif de participer à l'amélioration du système électoral, l'urgence, au regard des délais restants, commande d'aller vers les populations afin de les amener à mieux les comprendre. Comme tout le monde peut le

constater, il ne reste plus beaucoup de temps avant le vote du 26 août prochain.

Le CGE, qui avait déjà annoncé l'organisation de campagnes de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national, devrait lancer le processus sous peu. Tant il a compris que la réussite de cette première en termes de scrutins au Gabon passe nécessairement par l'explication à grande échelle des dites modalités à l'ensemble du collège électoral.

En outre, il faut noter que depuis

l'annonce du nouveau procédé de vote, du moins concernant la présidentielle et les législatives, de nombreux états-majors politiques ont pris sur eux de commencer ladite sensibilisation auprès de leurs militants respectifs lors des échanges de pré-campagnes électorales. Toute chose qui devrait s'intensifier pendant la campagne électorale proprement dite dès vendredi prochain.

Une urgence qui ne devrait plus donner lieu à une contestation

que certains qualifient de stérile. Chacun devant, face à sa base électorale, plutôt militer pour une démarche explicative et pédagogique au lieu de se perdre en conjectures sur une décision encadrée par la loi et qui s'inscrit dans les prérogatives de l'organe en charge des élections.

L'heure est donc à la sensibilisation afin de permettre aux Gabonais en âge de voter de remplir convenablement leur devoir civique.